



PÔLE D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR SPECTACLE VIVANT BRETAGNE PAYS DE LA LOIRE

EPCC / MINISTERE DE LA CULTURE / REGIONS BRETAGNE ET PAYS DE LA LOIRE
BREST METROPOLE / VILLES DE NANTES, RENNES ET ANGERS / UNIVERSITES DE NANTES, RENNES 2 ET ANGERS

Formation continue

Formation continue

menant au

Diplôme d'État de professeur.e de musique

Nantes 2020 – 2022

Projet pédagogique

novembre 2019

Le Diplôme d'Etat de professeur.e de musique

Les attendus du Diplôme d'Etat de professeur de musique sont définis par un référentiel, en annexe de l'arrêté de juillet 2016. La formation permet d'atteindre un niveau de compétence élevé par rapport à l'ensemble de ces attendus, sur le plan des savoirs, des savoir-faire et surtout en terme de conscience des enjeux et d'identification des ressources.

Attendus du référentiel de certification

1. « Être engagé dans une pratique musicale »

1A. Pratiquer une ou plusieurs disciplines musicales

- Maîtriser une pratique musicale
- Maîtriser un répertoire représentatif de sa discipline principale
- Opérer des choix musicaux et les justifier sur les plans techniques et patrimoniaux
- Porter un regard critique sur sa pratique artistique
- Aborder de nouveaux répertoires

1B. Développer sa culture musicale et professionnelle

- Avoir des connaissances dans les domaines de la lutherie, et/ou de l'organologie, et/ou des nouvelles technologies, etc ... en relation avec sa pratique artistique
- Être informé de l'actualité musicale et artistique
- S'exprimer sur le contexte historique, social, économique, anthropologique, de sa pratique
- S'inscrire dans le monde contemporain en s'appuyant sur des références historiques
- Être sensibilisé à d'autres arts et à d'autres esthétiques musicales

2. « Mettre en oeuvre un projet pédagogique »

2A. Construire et organiser sa réflexion pédagogique

- Connaître les textes en vigueur portant sur l'orientation et l'organisation de l'enseignement artistique initial
- Rédiger son projet d'enseignement
- Élaborer des outils pédagogiques (textes, supports audio, ...) à partir de ces éléments en les adaptant aux différents niveaux, profils et âges
- Porter un regard critique sur sa pratique pédagogique

2B. Accueillir, observer, mesurer les besoins, les attentes et les capacités des élèves

- Définir les objectifs de son enseignement et adapter les parcours en fonction des profils des élèves, de leurs progressions en situation individuelle et collective
- Avoir des connaissances en sciences de l'éducation
- Savoir analyser les motivations et les projets des élèves
- Savoir identifier les pratiques artistiques personnelles, les aptitudes et les ressources des élèves

2C. Mener des séances d'apprentissage

- Comprendre le sens musical de l'œuvre et construire une séance qui en exploite et en valorise les aspects essentiels
- Organiser et utiliser l'espace en vue de favoriser la concentration, l'écoute, la communication et l'expression artistique
- Connaître les données physiques et physiologiques nécessaires à la pratique instrumentale ou vocale
- Alerter les élèves sur les risques physiologiques et les moyens de prévention
- Formuler des propositions, des consignes
- Maîtriser, utiliser et transmettre le vocabulaire technique et artistique, ainsi que des éléments de la culture ou du patrimoine
- Donner des ressources pendant la séance : consignes, interventions, exemples, supports, autres situations, ...
- Concevoir et mettre en oeuvre des activités reliant les pratiques instrumentales et vocales et la théorie

Accueillir, solliciter et exploiter les propositions des élèves
Proposer des situations favorisant la créativité et l'inventivité
Susciter et exploiter la diversité des situations pédagogiques : cours individuels, cours collectifs, pédagogie de groupe, ateliers...
Dans le cadre de cours collectifs, pratiquer une pédagogie différenciée
Aider les élèves à développer leur écoute musicale et maîtriser la progression de la formation auditive
Développer le lien entre l'écoute, l'oralité et l'écriture musicale
Susciter et entretenir la dynamique et la motivation du groupe ainsi que la valorisation de chaque élève
Susciter et exploiter les interactions au sein du groupe

2D. Donner les moyens aux élèves de s'appropriier une pratique artistique exigeante

Mettre en regard les éléments techniques et l'expression artistique
Mettre son expérience d'artiste au service de sa démarche pédagogique
Conduire l'élève à développer une expression et une interprétation personnelle

2E. Evaluer et orienter dans le cadre du cursus

Définir des objectifs d'apprentissage avec les critères appropriés pour en évaluer le résultat

3. « Être acteur du projet pédagogique et artistique de l'établissement »

3A. Participer à la réalisation du projet de l'établissement

Prendre en compte le contexte social et culturel de l'établissement et de son territoire
Être force de proposition dans l'évolution du projet

3B. Travailler en équipe

(le référentiel de certification ne précise pas d'attendu pour cette activité)

3C. Communiquer

Informers les acteurs de l'établissement de son activité
Communiquer sur sa démarche pédagogique

4. « Être acteur du projet de l'établissement dans sa dimension territoriale »

4A. Développer les relations avec des publics diversifiés

Connaître et appréhender l'environnement de l'établissement (les publics et les institutions)

4B. Participer à un réseau territorial

(le référentiel de certification ne précise pas d'attendu pour cette activité)

Compléments uniquement pour la discipline Formation Musicale

FM Compléments

Connaissance de la physiologie de la voix de l'enfant
Pratique vocale personnelle notamment en s'accompagnant
Pratique d'un instrument polyphonique : accompagnement et improvisation
Pratique élémentaire de direction d'ensembles vocaux et instrumentaux
Concevoir et créer des textes pédagogiques et utiliser le répertoire pour développer ce lien

DEV.1 Organiser et conduire des répétitions

- Déterminer le planning des répétitions et un plan de travail de chaque répétition
- Expliciter les objectifs à atteindre
- Organiser les séquences au sein d'une répétition
- Déterminer et conduire la progression du groupe
- Utiliser l'exemple vocal et/ou instrumental
- Utiliser un instrument polyphonique
- S'adapter constamment au résultat de la prestation
- Mettre en jeu des modes de transmission adaptés et variés (verbal, non-verbal, gestuel, instrumental, enregistrements,...)
- Développer la communication verbale et son économie
- Susciter et relancer l'intérêt et la concentration de l'ensemble du groupe et de chacune de ses composantes

DEV.2 Construire et gérer la dynamique du groupe

- Connaître les éléments de base de la dynamique de groupe
- Créer un contexte favorisant les échanges
- Savoir écouter et prendre en compte les avis
- Faire preuve de calme et d'assurance

DEI.1 Organiser et conduire des répétitions

- Déterminer le planning des répétitions et un plan de travail de chaque répétition
- Expliciter les objectifs à atteindre
- Organiser les séquences au sein d'une répétition
- Déterminer et conduire la progression du groupe
- Utiliser l'exemple vocal et/ou instrumental
- Utiliser un instrument polyphonique
- S'adapter constamment au résultat de la prestation
- Développer la communication verbale et son économie
- Susciter et relancer l'intérêt et la concentration de l'ensemble du groupe et de chacune de ses composantes

DEI.2 Construire et gérer la dynamique du groupe

- Connaître les éléments de base de la dynamique de groupe
- Créer un contexte favorisant les échanges
- Savoir écouter et prendre en compte les avis
- Faire preuve de calme et d'assurance

Présentation des dispositifs de formation

Activités et réalisations formatives

Les dispositifs de formation sont de différentes natures. Il peut s'agir d'ateliers, de réalisations, de stages ou de séminaires.

... Les ateliers sont des moments de pratique collective pouvant bien sûr être nourris d'apports théoriques, ou inversement des moments de travail théorique pouvant être nourris d'expérimentations pratiques.

... Les réalisations sont le plus souvent précédées d'apports théoriques. La phase de mise en œuvre est accompagnée de différentes manières (individuelles ou collectives, ponctuellement ou tout au long,...). Suivant les dispositifs, la réalisation proprement dite peut être menée individuellement ou en petit groupe. Une phase de retour sur expérience est systématiquement prévue.

... Les stages ont lieu sur le terrain, pour la plupart au sein d'établissements d'enseignement artistique spécialisé. Ils sont précédés d'une phase d'apports théoriques, le retour sur expérience étant lui individuel (rapports).

... Les séminaires sont des moments de travail théorique collectif, le plus souvent en appui sur l'expérience de chacun des participants, qui débute par la mise en commun de contributions personnelles à la réflexion sur l'objet de travail choisi.

Disciplines mobilisées

Histoire et géographie de la musique, histoire des arts de la scène, histoire des pratiques musicales, sociologie de l'art, esthétique, scénographie-mise en scène, analyse musicale fondamentale, analyse musicale par domaine, écriture-composition-improvisation, interprétation, méthodologie de réalisation artistique, médiation, technique du son, environnement professionnel du spectacle vivant.

Didactique de la musique, didactique de la spécialité, psychologie, philosophie, histoire de l'éducation, méthodologie de réalisation artistique pédagogique, analyse de pratiques enseignantes, écriture-arrangement-invention, environnement professionnel de l'enseignement artistique spécialisé.

Temps de formation

Le Diplôme d'Etat est un diplôme de niveau 6 (ancienne typologie : niveau II), correspondant à une formation de 1350 heures et 180 crédits (ECTS). Une évaluation de la situation spécifique de chaque personne candidate sera faite sur demande au moment de l'élaboration des devis et permettra d'établir une prévision du nombre d'heures de formation à effectuer, en fonction du parcours antérieur.

L'ensemble de la formation sera répartie sur deux années scolaires, d'août 2020 à juillet 2022.

La formation aura lieu à Nantes le vendredi toute la journée (9h-13h, 14h-18h), une partie des vacances scolaires (entre deux et cinq jours à chaque fois) d'octobre, de février et d'avril, et deux semaines pendant les vacances d'été (une semaine en juillet et une semaine en août).

Les moments de régulation de la vie du groupe, d'organisation et de bilan auront lieu ces mêmes jours et pourront décaler les horaires type.

Les stages et les réalisations en autonomie seront à effectuer en-dehors de ces temps de regroupement. Le temps de formation en présence d'intervenants doit être complété par un temps de travail personnel.

Maquette des formations menant au Diplôme d'Etat niveau 6 (ancien niveau II), Le Pont Supérieur, 2020

		heures	ects
UE1	fondamentaux de culture et de pratique musicale		
	UE1-M1	Pratique musicale spécialisée	200 27
	UE1-M2	Réalisation artistique personnelle	75 10
	UE1-M3	Culture musicale	200 27
	UE1-M4	Réalisation artistique accompagnée	70 10
UE2	perfectionnement artistique		
	UE2-M1	Ateliers d'improvisation musicale	60 8
	UE2-M2	Réalisation phonographique	45 6
	UE2-M3	Réalisation assistée par ordinateur	50 7
UE3	<i>articulation entre les domaines artistiques et pédagogiques</i>		
	UE3-M1	Spécificités artistiques de l'enseignement musical	45 6
	UE3-M2	Intervention artistique en milieu scolaire	60 8
	UE3-M3	Projet d'enseignement (entretien term., jury ext.)	40 5
UE4	fondamentaux de culture et de pratique pédagogique		
	UE4-M1	Ateliers de pédagogie musicale	60 8
	UE4-M2	Didactique de la spécialité	40 5
	UE4-M3	Stages Observation-Pratique-Echanges	60 8
	UE4-M4	Analyse des situations didactiques	35 5
UE5	perfectionnement pédagogique		

	UE5-M1	Pratiques pédagogiques éloignées	70	9
	UE5-M2	Accompagnement d'un groupe de musiciens autonomes	40	5
	UE5-M3	Culture pédagogique transversale	40	5
UE6	<i>établissements, territoires et milieu professionnel</i>			
	UE6-M1	Environnement professionnel du spectacle vivant	60	8
	UE6-M2	Enquête-action sur un territoire	40	5
	UE6-M3	Article	60	8

total :	1350	180
	heures	ects

Pratique musicale spécialisée

Mise à niveau ou perfectionnement dans la spécialité (discipline, domaine, option).

Réalisation artistique personnelle

Parallèlement aux multiples réalisations artistiques "à contrainte" (phonographique, en contexte inhabituel, collaborative, assistée par ordinateur, accompagnée), il s'agit par cette réalisation de développer plus librement un projet artistique singulier, nourri par l'ensemble du parcours de formation.

Culture musicale

Mise à niveau ou perfectionnement dans la spécialité (discipline, domaine, option).

Réalisation artistique accompagnée

Sous la direction d'intervenants venant d'autres expressions artistiques (danse, théâtre, marionnette, cirque, arts visuels,...), il s'agit lors de ces stages de consolider par l'expérimentation pratique et les échanges tout ce qui peut permettre à des musicien-nes de s'approprier les problématiques artistiques communes à l'ensemble des professionnels du spectacle vivant.

Ateliers d'improvisation musicale

En appui sur les travaux d'Alain Savouret (Introduction à un solfège de l'audible. Symétrie, 2011), il s'agit dans ces ateliers d'une initiation par la pratique à des enjeux compositionnels et d'un travail de formation complémentaire de "l'oreille".

Réalisation phonographique

En appui sur l'histoire des technologies de reproduction du son et des conséquences artistiques de celles-ci, il s'agit par cette réalisation d'enrichir le rapport qu'entretient le musicien avec l'enregistrement. Cet enrichissement visé concerne tant les savoirs que la culture en général, mais également les savoir-faire et l'imaginaire musical et sonore (cf. Chion, Michel. Le son : traité d'acologie. Armand Colin, 2010).

Réalisation assistée par ordinateur

En appui sur l'histoire des évolutions de la facture instrumentale et plus particulièrement des outils électroniques, il s'agit par cette réalisation de travailler conjointement plusieurs types d'écriture musicale que ceux-ci facilitent, questionnent ou rendent possibles.

Enquête sur les spécificités artistiques du métier d'Artiste enseignant

Il s'agit dans ces ateliers de questionner les spécificités du métier d'artiste enseignant par rapport à d'autres cultures et pratiques professionnelles, sur le plan artistique. Ce travail a vocation à mettre en jeu les expériences personnelles et les situations professionnelles, dans une perspective d'enquête (cf traditions méthodologique des sciences humaines).

Intervention artistique en milieu scolaire

Il s'agit dans ces ateliers de confronter les expérimentations musicales et artistiques de haut niveau développées dans les autres dispositifs à un public d'âge scolaire. L'enjeu est alors de garder le cap de l'exigence éthique et artistique, malgré une situation qui appelle souvent spontanément au didactisme, aux compromis qualitatifs.

Projet d'enseignement

Il s'agit par cette réalisation de formaliser un projet d'enseignement personnel, tant sur le versant objectifs-moyens-résultats que sur celui des finalités, enjeux et valeurs. Ce document a vocation à pouvoir servir ultérieurement, pour des concours ou des recrutements. L'évaluation de ce module est confiée à un jury extérieur (épreuve terminale, soutenance du projet d'enseignement).

Ateliers de pédagogie musicale

Il s'agit dans ces ateliers de compléter les stages "Observation Pratique Echanges" et le "Parcours de découverte de pratiques pédagogiques éloignées" par des apports et des travaux collectifs en pédagogie de la musique. Il s'agit également d'un moment collectif qui a particulièrement vocation à nourrir l'écriture des projets d'enseignement individuels.

Didactique de la spécialité

Il s'agit au cours de ce séminaire d'enclencher ou de confirmer une démarche de production didactique personnelle sous forme écrite (cf mémoire, projet d'enseignement), qui puisse enrichir la culture professionnelle disciplinaire. Le thème des contributions personnelles préalables est défini par l'intervenant-e, qui les questionne et les complète à la suite d'un temps initial de présentation et mise en commun.

Stages « Observation Pratique Echanges »

« Spécialité » : Il s'agit lors de ce stage d'un travail de perfectionnement qui concerne la didactique de la spécialité (discipline-domaine-option), auprès d'un-e enseignant-e référent-e. Le temps d'observation et de pratique pédagogique du stagiaire est préparé, complété et nourri par le temps d'échanges avec le-la conseiller-ère pédagogique.

« Enseignement musical » : Il s'agit lors de ce stage de questionner et approfondir le cœur de compétence du-de la musicien-e-enseignant-e, par un travail auprès d'un-e enseignant-e référent-e d'une spécialité différente mais proche (exemple : même domaine mais option différente). Le décalage d'instrument crée une situation dans laquelle le champ de spécialisation commun au-à la stagiaire et au-à la conseiller-ère pédagogique est la musique et sa transmission. Les fondamentaux de la pédagogie musicale se trouvent alors au centre de la situation formative.

Analyse de situations didactiques

A partir de captations vidéo réalisées dans des contextes pédagogiques divers, développement des capacités d'analyse de l'action pédagogique.

Pratiques pédagogiques éloignées

Ce stage invite à prendre appui sur l'observation des pratiques pédagogiques développées dans d'autres domaines (autres arts, sport,...) pour interroger les traditions éducatives de l'enseignement artistique spécialisé.

Accompagnement d'un groupe de musiciens autonomes

Il s'agit lors de ce stage d'élargir à l'ensemble des esthétiques une pratique pédagogique déjà développée dans le champ des musiques actuelles : l'accompagnement d'un groupe de musicien-nes ayant ou souhaitant développer à très court terme une pratique musicale collective autonome.

Culture pédagogique transversale

En complément des stages « Pratiques pédagogiques éloignées », ce module doit permettre de développer une culture pédagogique générale par la rencontre avec des praticien-nes de la transmission d'autres expressions artistiques (danse, théâtre,...) et d'autres domaines (sport, enseignement général,...) Leurs priorités éducatives et didactiques, leur vocabulaire disciplinaire spécifique, leur rapport différent au corps, à l'espace et au temps, sont autant de leviers pour mettre au travail les conceptions et les pratiques des musicien-nes enseignant-es. Une base commune de culture en pédagogie générale sera également développée par ce module.

Environnement professionnel du spectacle vivant

Par des rencontres avec des professionnel-les et l'étude de ressources théoriques, il s'agit avec ce module de connecter les missions et activités des établissements d'enseignement artistique avec les réalités contemporaines du spectacle vivant professionnel.

Enquête-action sur un territoire

Il s'agit dans ces ateliers de préparer une intervention sur un territoire, en appui sur une structure culturelle. A une phase d'enquête et d'analyse de la situation de ce territoire et des publics qui y vivent succède une phase d'intervention artistique relevant de la médiation.

Article

Il s'agit par cette réalisation de faire l'expérience d'une recherche intellectuelle en lien avec la pratique de musicien-ne-enseignant-e, en appui sur les traditions méthodologiques des sciences humaines (hiérarchisation des sources, problématisation, prise en compte des travaux précédents,...). Cette production a vocation à enrichir la culture professionnelle collective et à devenir une ressource pour des collègues.

Intervenants *(liste provisoire)*

Erwan BURBAN (adjoint au directeur du département musique) : coordinateur des formations menant au DE

Yves JENSEN (musicien intervenant, formateur DE) : coordinateur de la formation continue menant au DE

Pascale BATELIER, docteur en sciences de l'éducation, enseignante en CRR.

Anne DIZERBO, docteur en sciences de l'éducation.

Fabrice CARRE, directeur de CRI.

Chloé BOURSICOT, directrice d'école de musique.

Jean-François FOURICHON, directeur de CRI.

Arturo GERVASONI, compositeur, enseignant en CRD.

Tristan IKOR, musicien, docteur en sciences-humaines.

Stanislas JANIN, professeur d'analyse, CRR de Nantes.

Wolfgang MASTNAK, docteur en philosophie, en pédagogie et en mathématiques.

Individualisation des parcours, évaluation et obtention du Diplôme d'État

A l'issue de l'examen d'entrée, une commission composée du directeur de l'établissement ou de son représentant, ainsi que du responsable de la formation et de plusieurs intervenants examine les demandes de dispense présentées par les stagiaires. Elle fait également le point sur la situation de chacun des stagiaires et peut, au vu du parcours antérieur et/ou de diplômes déjà obtenus, décider de dispenses ou au contraire de mises à niveau.

Les aménagements de parcours pour les personnes ayant déjà obtenu un DEM, un DNOP, un DUMI (CFMI), le MuMa (Trempolino) ou un DE dans une autre discipline sont prévus de manière automatique.

Ainsi, dans le cas d'un 2e DE, seuls les dispositifs de formation suivant sont à effectuer : Réalisation phonographique, stage "Observation Pratique Echanges - spécialité", Didactique de la spécialité, Projet d'enseignement, Article, Réalisation artistique personnelle.

Dans le cas d'un DE suite à un DUMI, les dispositifs de formation suivant sont validés : Réalisation assistée par ordinateur, Intervention artistique en milieu scolaire, Réalisation artistique accompagnée, stage "Observation Pratique Echanges - enseignement musical", Réalisation artistique collaborative, Pratiques pédagogiques éloignées, Accompagnement d'un groupe de musiciens autonomes.

Dans le cas d'un DE suite au MuMa, les dispositifs de formation suivants sont validés : Réalisation assistée par ordinateur et Accompagnement d'un groupe de musiciens autonomes.

Dans le cas d'un DEM ou DNOP dans la discipline le domaine et l'option les dispositifs de formation suivants sont validés : Pratique musicale spécialisée et culture musicale.

Un module est validé quand la moyenne des notes obtenues est égale ou supérieure à 10/20. Les notes sont arrondies au dixième supérieur.

Rattrapage (sauf UE3-M3) : en cas de moyenne inférieure à 10/20, l'étudiant/stagiaire a la possibilité de demander à effectuer un travail complémentaire, dont la nature est fixée par le coordinateur du dispositif de formation concerné. Cette demande doit parvenir au directeur du département musique au plus tard un mois après la notification de la note initiale. Ce travail complémentaire est alors noté par un formateur, cette note complémentaire s'additionnant aux notes déjà obtenues dans le calcul de la moyenne.

Si, après rattrapage, la moyenne d'un module reste inférieure à 10, l'étudiant/stagiaire a la possibilité de demander à suivre à nouveau le dispositif de formation correspondant.

Dans le cas du Projet d'Enseignement, en cas de non-validation, le jury décide d'autoriser ou non la personne candidate à se représenter.

Le Diplôme d'État est acquis quand l'ensemble des modules sont validés.

Une attestation de stage et une attestation de fin de formation avec les résultats de l'évaluation seront délivrées chaque année.

Règlement intérieur

Le règlement intérieur est donné à chaque stagiaire avant le début de formation. Celui-ci doit en prendre connaissance et le signer.

Renseignements pratiques

Chargée du suivi administratif de la formation : Nicole MARTIN (nmartin@lepontsuperieur.eu)

tél. 02 30 96 20 11)

Centre de documentation

Un fond documentaire en lien avec les enseignements est accessible à l'ensemble des stagiaires.

L'équipe du PONT SUPERIEUR

Catherine LEFAIX-CHAUVEL, *directrice générale*

Service de l'Administration, de la Gestion et de la Communication

Natacha CLIQUET
responsable administrative

Caroline STUPIENKO
Assistante de direction

Christine MELLIER
Assistante comptabilité

Camille SONRIER
Chargée des ressources humaines

Département Musique

Benoît Baumgartner
Directeur du département

Erwan BURBAN
Adjoint au directeur

Nicole MARTIN
Assistante administrative formation continue musique

Emilie GARDAN
Assistante administrative

Pierrick HERNANDEZ
Assistant administratif formation initiale

Anne LUCAS
Chargée de l'ingénierie et de la formation professionnelle

Léna ROBLIN
Chargée de communication

Cheikh Anta DIAGNE
coordonnateur technique

Département Danse

Maurice COURCHAY
Directeur du département
Responsable des formations à la pédagogie de la danse

Edwige AUDON
Adjointe au directeur

Fanny SICARD
Assistante administrative formation initiale et continue danse